

## Communiqué de presse

Le 31 mai 2018

### **« Grand âge et autonomie » : Au-delà des effets d'annonce, une politique qui reste à co-construire !**

**Si l'Uniopss se retrouve globalement dans les objectifs et les ambitions affichés par Agnès Buzyn dans sa feuille de route présentée le 30 mai, elle pointe une insuffisance de moyens au regard des enjeux du vieillissement et souligne la nécessité d'une concertation effective avec les acteurs associatifs sanitaires, mais aussi avec ceux des champs social et médico-social (établissements, acteurs du domicile), concernés au premier chef.**

A l'occasion des premières rencontres nationales entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et les départements du 30 mai, la ministre des Solidarités et de la Santé a présenté sa feuille de route « Grand âge et autonomie ».

L'Uniopss souscrit aux constats formulés par Agnès Buzyn et à la volonté affichée de privilégier une approche globale de la prise en charge du vieillissement. A cet égard, l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées en établissement, notamment par l'accroissement des équipes soignantes et le renforcement de la prévention, sont des priorités que l'Uniopss partage.

Toutefois, cette feuille de route tant attendue, est insuffisante pour répondre à l'ensemble des défis liés à l'avancée en âge, et plus généralement à la question de la prise en charge de la dépendance : la question du reste à charge des personnes n'est pas évoquée, pas plus que la problématique liée au manque de professionnels de santé dans un grand nombre de territoires, qui met aujourd'hui en péril l'accompagnement des personnes âgées, tant à domicile qu'en établissement. La question du domicile, axe pourtant majeur dans l'accompagnement des personnes âgées, est d'ailleurs l'une des grandes absentes des mesures présentées : seule, une enveloppe de 100 millions d'euros sur deux ans sera dégagée, sans précision supplémentaire.

Par ailleurs, les moyens financiers annoncés par la ministre sont loin d'être à la hauteur des différents enjeux. L'effort supplémentaire de 143 millions d'euros ne permettra pas aux établissements de sortir de la situation critique dans laquelle ils se trouvent. Au-delà du renforcement des personnels soignants que prévoit cette enveloppe, la vraie ambition consisterait dans l'accroissement du personnel dédié à l'accompagnement des personnes pour renforcer leur qualité de vie au quotidien et dans la valorisation des métiers du secteur, à domicile comme en établissement.

L'Uniopss regrette enfin que cette feuille de route ne soit pas l'occasion de penser la question de la prise en charge de la dépendance de manière globale et dans un objectif de convergence des politiques publiques en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, alors même que le président de la République avait relancé le débat autour de la création d'un cinquième risque.

Sur le plan de la méthode, l'Uniopss approuve l'objectif d'aboutir à des propositions concrètes dès 2019, s'appuyant sur une concertation à la fois nationale et territoriale, associant l'ensemble des acteurs concernés et des citoyens, sans oublier les territoires ultra-marins, eux aussi confrontés au vieillissement accéléré de leur population et à une insuffisance notoire de structures d'accompagnement. L'Uniopss entend prendre toute sa place dans les travaux évoqués par la ministre, pour défendre et proposer un modèle d'accompagnement et de financement de la perte d'autonomie à la hauteur du projet de société qu'elle porte, inclusif, participatif et valorisant, tant pour les personnes accueillies que pour les personnels qui les accompagnent au quotidien.